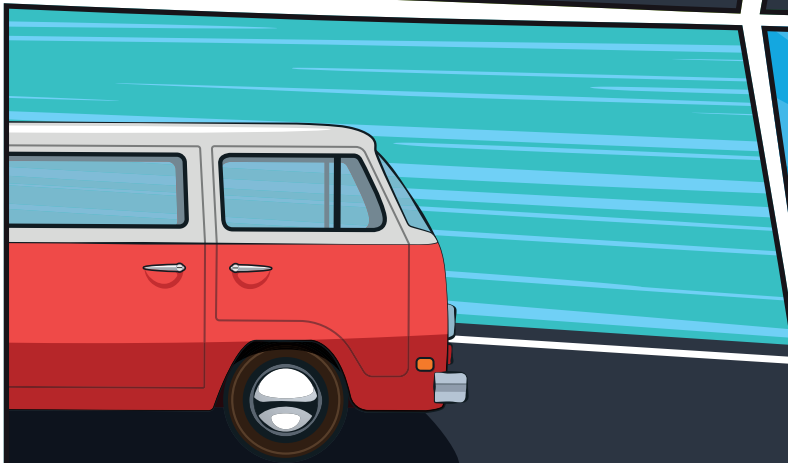


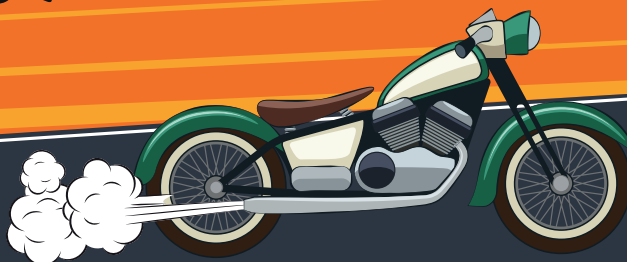
2,20 % TAEG* FIXE

Pack financement + assurance
de votre véhicule



on **FINANCE**
et on **ASSURE**
votre **VÉHICULE**

L'ESSENTIEL N'EST PAS EN OPTION



Exemple pour un prêt personnel de 10 000 €, d'une durée de 48 mois, 48 MENSUALITÉS DE 217,73 €. Taux annuel débiteur fixe de 2,178 %, soit un TAEG* FIXE DE 2,20 %. MONTANT TOTAL DÛ DE 10 451,04 €, dont intérêts de 451,04 €, 0 € de frais de dossier, hors assurance facultative. Le coût standard de l'assurance facultative emprunteur « garanties décès et perte totale et irréversible d'autonomie » est de 5,00 € par mois pour un assuré de 18 à 59 ans couvert à 100 % et s'ajoute à la mensualité du crédit, si vous y souscrivez. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 240,00 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,164 %. Le coût standard peut varier en fonction de votre situation personnelle.

* TAEG : Taux Annuel Effectif Global.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre valable du 3 septembre au 31 octobre 2018, réservée aux particuliers, pour la souscription simultanée d'un prêt personnel auto, deux roues, véhicule de loisirs d'un montant compris de 5 000 € à 50 000 €, d'une durée comprise entre 12 et 60 mois et de l'assurance du bien financé. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France. Le contrat d'assurance emprunteur est assuré par CNP Assurance et PREDICA ou par PREDICA. CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 € entièrement libéré. 341 737 062 RCS PARIS. Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 - Tél : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr - GROUPE CAISSE DES DEPOTS. PREDICA Société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas. Le contrat d'assurance en couverture de prêt est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de L'ORIAS en qualité de courtier. Les contrats d'assurances de biens proposés dans le cadre de l'offre sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit - Siège social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9 - Siren 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162.



CENTRE FRANCE

Toute une banque
pour vous